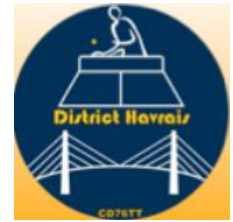




**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**



Dates : 28/01/2026  
Auteurs : S.BAUDRY

**Règlement tournoi district Havrais**

**Article 1** : Epreuve réservée à tous les joueurs licenciés dans le District Havrais. Coefficient SPID → 0,5. Seuls les rencontres opposant des joueurs avec des licences traditionnelles seront comptabilisés

**Article 2** : Cette épreuve est individuelle.

**Article 3** : Un tableau mixte est organisé par catégorie d'âge de benjamin à junior. Un tableau **loisirs**, un tableau **moins de 600 points**, un tableau **toutes catégories**. **Les catégories benjamin et minimes pourront s'inscrire aussi en moins de 600 et les cadets, juniors en toutes séries.**

**Article 4** : Un tableau avec classement intégrale sera effectué. **Les tableaux seront limités en fonction du nombre de table disponible**

**Article 5** : Challenge club : les points attribués 4 points pour le vainqueur d'un tableau, 3 pour le second, 2 pour le troisième et 1 pour le 4<sup>ème</sup>. Seul un joueur par club pourra marquer des points pour son club dans son tableau

1 point supplémentaire si plus de 4 participants d'un même club.

En cas d'égalité : on prendra le nombre d'inscrits par club, ensuite le nombre de tableau dans lesquels le club est représenté puis le nombre de féminine. Si deux clubs sont toujours égalité on reprendra le meilleur résultat acquis chez les jeunes en commençant par le tableau des plus jeunes.

**Article 6** : Des podiums et récompenses sont remis aux 4 premiers de chaque tableaux et pour le premier clubs

**Article 7** : L'inscription se fait sur [sby@cd76tt.fr](mailto:sby@cd76tt.fr). Une date de clôture sera indiquée

**Article 8** : Le responsable de la compétition est Baudry Sylvain.

Pour toutes questions : [sby@cd76tt.fr](mailto:sby@cd76tt.fr) tel : 0681225721

**Article 9** : La compétition à lieu le dimanche dans un gymnase sélectionné en début de saison.

**Article 10** : L'inscription est à 5 euros.